

statistiques concernant les finances, les personnels enseignants, etc. de ces institutions. Les statistiques de cette nature paraissent dans le rapport intitulé "Instruction Supérieure au Canada, 1936-38," publié par le Bureau Fédéral de la Statistique.

Tendances des revenus courants depuis 1921.—Les revenus déclarés s'élevèrent de moins de \$10,000,000 en 1921 et 1922 à près de \$14,000,000 en 1931, puis après avoir décliné pendant quatre ans, remontent à leur niveau actuel de \$15,000,000. Depuis le déclin commencé en 1931, plusieurs institutions ont accusé de lourds déficits. La preuve que les fonds au compte capital ont servi dans une certaine mesure à subvenir à ces déficits est contenue dans la dernière colonne du tableau 9 où est inscrite la valeur des fondations et autres propriétés rapportant des revenus.

Les sources de revenu ont subi des changements importants. Les pourcentages suivants résument ces modifications:—

	P.c. du revenu total contribué.	
	1921.	1939.
Subventions du gouvernement.....	49.8	42.2
Honoraires reçus des étudiants.....	20.1	32.7
Fondations.....	16.4	13.2
Diverses (y compris les ordres religieux).....	13.7	11.9
Toutes sources.....	100.0	100.0

Les étudiants sont appelés à contribuer une proportion nettement plus forte de l'argent nécessaire à l'administration des universités, tandis que les autres sources de revenu—subventions provinciales, intérêt, etc.—ont décliné, relativement, de façon à peu près égale. C'est une tendance qui, non accompagnée d'une augmentation substantielle quelconque des fonds disponibles pour venir en aide à l'étudiant, tend à faire des moyens financiers, plutôt que des aptitudes intellectuelles, la condition fondamentale requise pour l'instruction universitaire au Canada.

D'après les bourses d'études actuellement existantes, un seul diplômé de high school sur cent peut recevoir une aide financière, c'est-à-dire un seulement sur sept ou huit qui s'inscrivent à l'université. Les autres doivent dépendre de moyens privés—sauf quelques exceptions comme ceux qui bénéficient actuellement de l'assistance accordée aux étudiants en vertu du plan fédéral-provincial pour la formation de la jeunesse.

Même dans les universités provinciales au Canada, en temps normal, les étudiants ne sont pas admis sans honoraires comme c'est encore la pratique dans certaines universités d'Etat américains et d'autres pays. Ces dix dernières années, l'augmentation des rétributions pour un an dans le cours des Arts aux universités provinciales a varié de 37 à 200 p.c. ou, en moyenne, d'environ 80 p.c. pour les 7,000 étudiants concernés.

La possibilité de chances égales d'instruction pour les personnes de même talent—l'idéal généralement accepté de la démocratie—semble de plus en plus éloigné.

Revenus des universités et des collèges en 1939.—Le revenu courant des universités et des collèges (environ \$15,200,000 en 1939), indiqué au tableau 9, ne comprend pas le revenu de la pension. Toutefois, il ne représente pas tout le revenu pour fins d'instruction supérieure. Certains collèges ont des départements préparatoires et la plupart des universités importantes dépensent des parties considérables de leurs revenus pour des services d'extension ouverts au public en général. La déduction de telles sommes et l'addition d'une estimation pour les institutions qui n'ont pas fait rapport (comprenant 20 p.c. de l'inscription totale) semblent indiquer que le montant total disponible pour l'administration des institutions d'enseignement supérieur au Canada se chiffre entre \$17,000,000 et \$18,000,000 l'année académique terminée en 1939.